

M. FANSHER: Mon honorable ami considère-t-il que la pyrale du maïs est un insecte destructeur, et pourquoi?

L'hon. M. MOTHERWELL: Voici: il cribble tellement les tiges qu'elles sont facilement abattues par le vent, et il est très difficile ensuite pour les lieuses de les couper. Je n'habite pas cette région-ci depuis assez longtemps pour savoir jusqu'à quel point ils sont nuisibles aux récoltes, mais les tiges que j'ai examinées sont perforées de petits trous comme des pointes d'aiguilles. L'honorable député de Welland, ainsi que d'autres, m'ont dit au commencement de la session, que les cultivateurs du comté d'Essex avaient trouvé un moyen de se débarrasser de ces insectes nuisibles, et n'en étaient plus inquiétés; et ils ne les redoutent plus autant qu'autrefois. Ils ont leur manière de s'en débarrasser.

M. FANSHER: La pyrale du maïs cause-t-elle de grands ravages dans son pays d'origine?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je comprends qu'il y a dans ce pays un ennemi parasitique qui en restreint les ravages. Sans cet ennemi, ses ravages seraient très sérieux et rapides.

M. FANSHER: Pourquoi n'introduit-on pas les parasites ici?

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous les introduisons artificiellement, ainsi que nous faisons pour les parasites des autres insectes nuisibles, et ainsi que nous faisons en ce qui concerne le ver du bourgeon d'épinière.

M. MacLEAN (Prince): Je comprends que d'après les règlements qui sont en vigueur depuis septembre 1923, les pommes de terre de semence provenant d'un district infesté ne pourront être vendues ailleurs. Cette disposition s'applique-t-elle aussi aux pommes de terre importées de régions où ces tubercules atteints de chancre? Cette maladie est très peu connue encore au Canada.

L'hon. M. MOTHERWELL: Non. Je suppose que si cette infection commençait ici, et si nous la croyions sérieuses, il nous faudrait recourir à la quarantaine.

M. JOHNSTON: A-t-on fait quelques expériences en vue de la destruction de la mouche à scie qui attaque les tiges du blé dans l'Ouest canadien?

L'hon. M. MOTHERWELL: Ce sont les provinces qui s'en occupent principalement. On réussit à l'automne à s'en débarrasser en partie au moyen d'un labour profond. Les petites larves, après avoir coupé la tige du blé tout autour, et l'avoir laissée tomber, descendent au bas de la tige, à deux pouces du

sol et y passent l'hiver. Cependant, si le chaume est fauché en automne, ou s'il est brûlé, ou détruit de quelque manière, cela prévient d'autres ravages. Cela ne mettra pas complètement fin aux ravages de ces insectes, mais les restreindra considérablement. Cet insecte est tellement ingénieur que l'homme a peine à le maîtriser. Malgré les différentes méthodes adoptées dans ce but, il est de plus en plus nuisible.

(La séance du comité suspendue à six heures est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. SPENCE: Lorsque le comité a suspendu la séance à six heures nous étions à discuter l'allocation destinée à l'application de la loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux destructeurs. Il y a aussi un crédit sous la rubrique de l'entomologie. Nous devrions discuter ces deux questions en même temps. Peu d'entre nous sont renseignés en matière d'entomologie et je crois que l'honorable ministre en sait à peu près aussi long que les autres. J'en sais peu de chose et je crois que les honorables membres de la Chambre n'en savent guère plus.

M. FORKE: Parlez pour vous-même.

L'hon. M. MOTHERWELL: Chaque honorable député devrait faire ses propres aveux.

M. SPENCE: On ne pourrait pas s'attendre à ce que l'honorable ministre fût bien renseigné en fait d'entomologie. C'est un service qu'on a greffé ces dernières années seulement sur le département de l'Agriculture et il est peu connu de la plupart d'entre nous.

Il faut vous féliciter, monsieur le président, de la patience dont vous avez fait preuve cet après-midi alors que les membres parlaient de toutes les choses imaginables. Qui a jamais entendu parler du classement des œufs, du beurre ou du fromage? Quelqu'un a suggéré un embargo sur les fèves; un autre a demandé la nomination d'un phytopathologiste au service d'entomologie. Jamais de la vie je n'ai entendu une discussion pareille. Sans doute le département est coupable, plus ou moins, de prodigalité, mais pourquoi les honorables membres perdent-ils tant de temps à discuter des choses du genre? L'honorable représentant de Victoria-Carleton (M. Caldwell) a lancé cet après-midi des accusations d'un caractère grave à l'adresse de ceux qui font le commerce des pommes de terre en Nouveau-Brunswick; je regrette qu'il ait été dans l'obligation de formuler ces accusations parce que je n'aime pas à voir des gens de cette classe recourir à la fraude en ce qui concerne la vente des pommes de terre et surtout de pommes de terre de